NATIONS UNIES

A S

Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/345
S/17229
30 mai 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Point 23 de la liste préliminaire*
QUESTION DES ILES FALKLAND (MALVINAS)

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 29 mai 1985, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la lettre du Ministre des affaires étrangères et du culte de l'Argentine, en date du 16 mai 1985 (A/40/317-S/17196), concernant l'ouverture du nouvel aéroport de Mount Pleasant dans les Îles Falkland et, d'ordre de mon gouvernement, de préciser ce qui suit :

L'aéroport a un double rôle, civil et militaire. Il a d'entrée été conçu pour réellement favoriser le développement économique futur des îles, ainsi que pour nous permettre d'y envoyer plus aisément des renforts en cas d'urgence, si cela se présentait.

Le Gouvernement du Royaume-Uni a systématiquement cherché à améliorer ses relations avec l'Argentine. Il reste cependant tout aussi déterminé à s'acquitter des engagements très nets qu'il a pris à l'endroit des habitants des Îles Falkland, en vertu de la Charte des Nations Unies et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. La population des Îles Falkland a subi il y a trois ans à peine une invasion et une occupation militaires qui l'ont durement marquée. Il n'est donc pas surprenant qu'elle attende de la Puissance administrante qu'elle la défende contre toute nouvelle attaque. La construction du nouvel aéroport, qui pourra être utilisé par les avions à réaction gros porteurs modernes, s'inscrit nécessairement dans la politique du Gouvernement britannique visant à décourager l'agression et à assurer la défense des îles contre toute attaque. Les effectifs militaires du Royaume-Uni sont réduits au niveau minimum nécessaire pour pouvoir s'acquitter de leur mission défensive. Ils ne menacent

* A/40/50/Rev.1.

personne. En fait, leur présence contribue à la paix et à la sécurité de la région. L'aéroport de Mount Pleasant répondra également au besoin d'améliorer les communications avec le monde extérieur et en particulier d'améliorer les liaisons aériennes qu'avait défini Lord Shackleton dans ses études économiques de 1976 et 1982. Il sera dès le départ utilisé par les civils empruntant les vols intérieurs ou les vols en provenance et à destination de la Grande-Bretagne. Lorsqu'il sera achevé, il sera possible aux compagnies aériennes commerciales d'y établir, si elles le souhaitent, des services aériens avec l'extérieur.

Le Ministre des affaires étrangères de l'Argentine parle des dépenses qu'engage le Gouvernement du Royaume-Uni dans les Falkland. Il néglige pourtant de mentionner le fait que la majeure partie des dépenses qu'il relève sont imputables au coût des opérations menées pour récupérer les îles Falkland et au coût de remplacement du matériel détruit pendant un conflit dont l'objectif a été de permettre aux insulaires d'être à nouveau administrés par leur gouvernement de leur choix. Le Secrétaire d'Etat à la défense du Royaume-Uni, M. Heseltine, a bien précisé, lors de l'inauguration de l'aéroport de Mount Pleasant, le 12 mai, que le Gouvernement du Royaume-Uni n'avait pas et n'avait jamais eu l'intention de fortifier les îles ou d'y établir une base "stratégique" et que l'OTAN n'avâit rien à voir avec la présence britannique dans les îles.

Le Ministre des affaires étrangères de l'Argentine a cité dans sa lettre une déclaration d'un ministre britannique, laissant entendre que les effectifs militaires actuellement stationnés dans les îles Falkland ne seraient pas notablement réduits. Voilà qui est une déformation flagrante des déclarations faites au Parlement par les ministres du Gouvernement du Royaume-Uni.

La déclaration du Gouvernement britannique concernant le montant estimatif des coûts pour la défense, publiée le ler mai 1985, faisait état d'une réduction constante, au cours de l'année écoulée, des effectifs stationnés aux îles Falkland. Les ministres britanniques ont toujours déclaré qu'une fois l'aéroport pleinement opérationnel, il serait possible de réduire encore davantage le nombre de soldats stationnés en permanence dans les îles.

Le Ministre des affaires étrangères de l'Argentine accuse le Royaume-Uni de violer les engagements qu'il avait pris dans le cadre interaméricain et d'introduire des armes nucléaires dans l'Atlantique Sud. Nous supposons qu'il se réfère là aux obligations incombant au Royaume-Uni en vertu des protocoles additionnels au Traité de Tlatelolco, que l'Argentine n'a d'ailleurs pas ratifié. Les Etats dotés d'armes nucléaires se conforment, pour des raisons de sécurité et de sûreté nationales, à la pratique établie de longue date de ne pas confirmer ni de démentir la présence ou l'absence d'armes nucléaires en quelque lieu et à quelque moment que ce soit. Le Gouvernement britannique tient toutefois à déclarer qu'il a toujours respecté et continuera de respecter les obligations qui lui incombent en vertu des protocoles additionnels :

Premièrement, en ne déployant pas d'armes nucléaires dans les territoires dont le Royaume-Uni est responsable internationalement et qui entrent dans le champ d'application du Traité, territoires comprenant les îles Falkland;

Deuxièmement, en ne déployant pas de telles armes dans les territoires où le Traité est en vigueur.

Le Gouvernement du Royaume-Uni regrette que, de manière injustifiée, le Ministre argentin des affaires étrangères ait fait référence à l'Antarctique, puisque à ce propos les deux gouvernements entretiennent des relations de travail dans le cadre du système du Traité sur l'Antarctique. Les îles Falkland ne se trouvent pas dans le champ d'application du Traité. En outre, l'affirmation selon laquelle les objectifs que poursuit le Royaume-Uni dans les îles Falkland ou dans l'Antarctique sont incompatibles avec les obligations qui lui incombent aux termes du Traité sur l'Antarctique est dépourvue de fondement. Les stations britanniques dans l'Antarctique, tout comme les stations argentines, ont récemment été inspectées par le Gouvernement des Etats-Unis, conformément à l'article VII du Traité sur l'Antarctique. Aucune activité n'a été dénoncée dans l'une quelconque de ces stations comme n'étant pas conforme aux buts et aux principes du Traité sur l'Antarctique.

Le Ministre argentin des affaires étrangères conclut sa lettre en répétant que le Royaume-Uni doit accepter de négocier sur la question de la souveraineté des îles Falkland, de la Géorgie du Sud et des îles Sandwich du Sud. Il essaie aussi de poser que la Charte des Nations Unies impose une obligation à cet égard. L'attitude du Gouvernement britannique est tout à fait conforme aux dispositions de la Charte des Nations Unies. Le fait de suggérer que l'obligation de rechercher des solutions par des voies pacifiques implique, quelles que soient les circonstances, le recours, uniquement ou même essentiellement, à des négociations, relève d'une interprétation fallacieuse de la Charte. Le Royaume-Uni tient au règlement pacifique des conflits internationaux. En 1982, nous étions précisément en train de négocier à propos de la question de la souveraineté lorsque l'Argentine a lancé son invasion brutale des îles. Le Royaume-Uni ne peut ignorer ces événements tragiques; quant au Gouvernement actuel de l'Argentine, il ne peut en éluder les conséquences.

Le Gouvernement britannique souhaite normaliser ses relations avec l'Argentine. Il reconnaît bien entendu que la Grande-Bretagne et l'Argentine ont des positions différentes en ce qui concerne les questions de souveraineté sur les îles Falkland. Pour éviter que des pourparlers directs ne tournent court d'emblée sur ce qui nous divise, il sera essentiel qu'ils ne portent pas sur la question de la souveraineté.

Nous avons fait un effort soutenu pour rétablir des relations bilatérales avec l'Argentine sur une base réaliste. Au début de cette année, nous avons transmis le dernier d'une série de messages par l'intermédiaire des puissances protectrices. Nous proposions une fois de plus l'adoption de mesures pratiques propres à rétablir la confiance entre la Grande-Bretagne et l'Argentine. Le Gouvernement argentin n'a pas encore répondu à ce message. Le Gouvernement britannique attend une réponse constructive, sans conditions préalables qui fassent obstacle à des pourparlers directs, et qui vise plutôt, par le biais de l'examen de questions spécifiques, à diriger nos deux pays sur la voie de la réconciliation.

Je vous serais obligé d'assurer au texte de la présente note la même distribution qu'à celui de la lettre du Ministre des affaires étrangères et du culte de l'Argentine.

(Signé) J. A. THOMSON